



CONSEIL COMMUNAL du 24 avril 2023 à 19H30

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Si aucun Conseiller n'émet de remarques sur le procès-verbal de la séance du 27 mars 2023 à disposition depuis le 28 mars 2023, il sera considéré comme approuvé en l'état.

Monsieur Marc DEFRAINE, Conseiller MCER, a interpellé le Conseil communal en sa séance du 27 mars 2023 afin que la mention relative à sa prestation de serment en wallon soit ajoutée au procès-verbal (séance du 20 février 2023, point "Installation d'un Conseiller communal" 2023.02.20 1145).

Aucun des membres présents en début de séance du Conseil ne s'est opposé à cette demande de modification. Madame la Directrice générale ff a modifié en ce sens le procès-verbal de la séance du 20 février 2023.

2. COMMUNICATION DU COLLÈGE COMMUNAL - PARTIE PUBLIQUE

- BUDGET 2023 DE LA ZONE DE POLICE MEUSE-HESBAYE : Arrêté du Gouverneur de la Province de Liège approuvant la dotation communale ordinaire et extraordinaire 2023 à la zone de Police Meuse-Hesbaye (n° 5294), voté par le Conseil communal d'Engis le 20 février 2023 ;
- Courriel du 22 mars 2023 du SPW - Finances locales, informant le Collège communal que la délibération du Conseil communal du 20 février 2023 relative à une délibération générale pour l'application des nouvelles dispositions de la loi du 20 novembre 2022 portant sur les dispositions fiscales et financières diverses, et notamment le délai de réclamation en matière de taxes communales, est approuvée ;
- Courriel du 06 avril 2023 du SPW - Finances locales, informant le Collège communal que la délibération du Conseil communal du 20 février 2023 relative au budget 2023, est réformée ;

3. COMPTE DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE HERMALLE-SOUS-HUY : RÉFORMATION

En l'absence de Monsieur Marc DEFRAINE, Trésorier de la Fabrique d'Église, intéressé par l'objet de la présente délibération.

Je sou mets à vos suffrages la réformation du compte de la Fabrique d'église de la paroisse Saint-Martin de Hermalle-sous-Huy pour l'exercice 2022 arrêté aux chiffres suivants :

- en Recettes la somme de 15.659,32 EUR
- en Dépenses la somme de 9.634,40 EUR

et clôture en excédent de 6.024,92 EUR.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO

4. COMPTE DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-PIERRE D'ENGIS POUR L'EXERCICE 2022 : RÉFORMATION

En l'absence de Monsieur Marc DEFRAINE, Trésorier de la Fabrique d'Église, intéressé par l'objet de la présente délibération.

Je sou mets à vos suffrages l'approbation du compte de la Fabrique d'Église Saint-Pierre d'Engis, pour l'exercice 2022, arrêté aux chiffres suivants :

- en Recettes la somme de 51.941,67 EUR
- en Dépenses la somme de 36.962,05 EUR

et clôture en boni de 14.979,64 EUR.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO

5. COMPTE DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINTE-BARBE DE CLERMONT-SOUS-HUY POUR L'EXERCICE 2022 : RÉFORMATION

Je sou mets à vos suffrages la réformation du compte de la Fabrique d'église de la paroisse Sainte-Barbe de Clermont-sous-Huy pour l'exercice 2022 arrêté aux chiffres suivants :

- en Recettes la somme de 10.454,11 EUR
- en Dépenses la somme de 7.019,27 EUR

et clôture en excédent de 3.434,84 EUR.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO

6. MARCHÉ PUBLIC - MT.A19.01 - PCDR - CREATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A CLERMONT /S HUY - AVENANT 5

Je sou mets à vos suffrages l'approbation de :

- L'avenant n° 5 - terres polluées et gaines de passage supplémentaires du marché "MT.A19.01 - PCDR - CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ A CLERMONT /S HUY" pour le montant total en plus de 73.277,31 EUR hors TVA ou 88.665,54 EUR, 21% TVA comprise ;
- La prolongation du délai de 50 jours de calendrier.

L'Échevin des Travaux,
M. VOUÉ

7. CONCERTATION COMMUNE/CPAS - DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAL EN REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER DÉMISSIONNAIRE : DÉCISION

À la demande de Monsieur Raphaël GRÉGOIRE, Membre du Groupe MCER, je sou mets à vos suffrages la décision de désigner Monsieur Marc DEFRAINE, représentant du Groupe MCER, auprès du Comité de concertation Commune/CPAS en remplacement de Monsieur Raphaël GRÉGOIRE, Membre du Groupe MCER.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO.

8. NOUVELLE CONVENTION ENTRE ENGIE ÉLECTRABEL ET LES 17 COMMUNES AVOISINANTES : APPROBATION

Je sou mets à vos suffrages l'approbation de la convention conclue entre ENGIE Electrabel et les 17 communes avoisinantes de la Centrale nucléaire de Tihange octroyant à ces communes un subside pour des opérations visant aux économies d'énergie électrique et réduisant les GES.

La nouvelle convention 2023-2025 prévoit :

- Un montant identique pour 2023, soit 36.226 EUR
- Un montant revu à la baisse pour 2024 en raison de l'arrêt de l'activité de Tihange 2, soit 23.728 EUR ;
- un montant de 23.728 EUR en 2025 pour les mêmes raisons.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO

9. PCDR - RAPPORT ANNUEL 2022 : APPROBATION

Je sou mets à vos suffrages l'approbation du rapport d'activités 2022 de Développement Rural (PCDR) et de ses annexes.

L'Échevin du Développement durable,
J. ANCIA

10. IILE : ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2023

Je sou mets à vos suffrages la décision d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l' I.I.L.E. tel que repris au dossier.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO

11. ENODIA SC : ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2023

Je sou mets à vos suffrages la décision d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de ENODIA tel que repris au dossier.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO

12. IMIO : ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2023

Je sou mets à vos suffrages la décision d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d'IMIO tel que repris au dossier.

Le Bourgmestre,
S. MANZATO